

## Population

### Les immigrés en Auvergne en 2005

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2005, les 59 000 immigrés présents en Auvergne représentent 4,6 % de la population des ménages. Quatre sur dix ont acquis la nationalité française. Région de faible immigration, l'Auvergne accueille majoritairement des ressortissants de l'Union européenne, un immigré sur trois vient du Portugal. Au sein de la population immigrée, hommes et femmes sont désormais aussi nombreux. La population immigrée demeure plus âgée en Auvergne qu'au niveau national. Malgré un niveau de formation en progression, les actifs immigrés sont davantage exposés au risque de chômage et restent surreprésentés dans les emplois peu qualifiés.

Marie-Odile DELAVEAU, Vincent VALLÈS, INSEE  
Haciba CHAÏB, ACSÉ

Un immigré est une personne venue s'installer en France en ayant une nationalité étrangère. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'Auvergne compte 59 000 immigrés. Ils représentent 4,6 % de la population des ménages. Cette part est similaire à celle enregistrée en 1999 (4,3 %). Elle est inférieure de près de la moitié à celle constatée en France métropolitaine (8,0 % en 2005).

L'Auvergne se situe au 15<sup>e</sup> rang des 22 régions métropolitaines pour la part des immigrés dans la population. En 2005, l'Auvergne regroupe 1,2 % de la population immigrée de l'hexa-

gone contre 1,3 % six ans auparavant. La région connaît aujourd'hui une progression du nombre d'immigrés deux fois plus faible que celle observée au niveau national. Dans la population des ménages auvergnats, les immigrés sont 4 200 de plus qu'en 1999. Entre 1999 et 2005, leur nombre a augmenté annuellement de 1,2 % contre 2,4 % pour l'ensemble de la population immigrée métropolitaine.

Seule la population immigrée de la Corse, de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais a augmenté moins vite qu'en Auvergne.



## Deux immigrés sur cinq ont acquis la nationalité française

Parmi la population immigrée auvergnate, 24 200 personnes ont acquis la nationalité française. Ainsi, quatre immigrés sur dix ont choisi de devenir français. Cette part est identique à l'échelon national.

La propension à devenir français est étroitement liée à la durée d'installation sur le territoire. Parmi les immigrés installés en France depuis moins

de 20 ans, 28 % ont acquis la nationalité française, tandis que cette part s'élève à 48 % pour les immigrés résidant en France depuis plus longtemps. Après 40 ans de présence, cette proportion atteint 65 %. Ainsi, les Italiens et les Espagnols issus des vagues d'immigration anciennes ont acquis la nationalité française deux fois sur trois. En revanche, les immigrés d'origine

turque, arrivés en Auvergne au début des années quatre-vingt, ne sont que 21 % dans ce cas.

Par ailleurs, le pays d'origine des immigrés joue également sur leur choix de devenir français. Ainsi, un ressortissant portugais sur trois a acquis la nationalité française. En revanche, 40 % des natifs des pays du Maghreb ont fait ce choix. ➤

### Les immigrés en Auvergne en 2005

Nationalité regroupée	Auvergne		France métro.	Part des nouveaux arrivants		Part des Français par acquisition	Part des femmes	Âge moyen (en années)
	Ensemble	Part		Auvergne	France métro.			
<b>Ensemble</b>	<b>59 000</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>13,2 %</b>	<b>41,0 %</b>	<b>50,0 %</b>	<b>47,7</b>
<b>Europe</b>	<b>35 900</b>	<b>60,9 %</b>	<b>41,8 %</b>	<b>7,6 %</b>	<b>12,9 %</b>	<b>41,8 %</b>	<b>51,2 %</b>	<b>53,5</b>
Union européenne à 27	33 800	57,3 %	38,1 %	6,8 %	11,7 %	42,0 %	50,9 %	54,2
dont Portugal	18 500	31,3 %	12,1 %	2,4 %	4,5 %	34,1 %	48,4 %	51,2
Espagne	5 000	8,5 %	5,9 %	1,6 %	4,8 %	76,0 %	53,6 %	61,6
Italie	3 400	5,8 %	7,5 %	2,6 %	4,1 %	67,6 %	48,8 %	64,6
<b>Afrique</b>	<b>14 700</b>	<b>24,9 %</b>	<b>40,7 %</b>	<b>15,7 %</b>	<b>12,1 %</b>	<b>41,4 %</b>	<b>47,1 %</b>	<b>41,9</b>
Maghreb	12 000	20,4 %	30,0 %	11,4 %	10,4 %	39,9 %	45,9 %	44,1
Afrique sub-saharienne	2 000	3,4 %	7,5 %	37,8 %	19,8 %	49,5 %	52,0 %	31,8
<b>Asie</b>	<b>6 600</b>	<b>11,2 %</b>	<b>13,9 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>13,4 %</b>	<b>36,3 %</b>	<b>48,7 %</b>	<b>35,5</b>
dont Turquie	3 500	5,9 %	4,6 %	9,6 %	10,8 %	20,0 %	47,7 %	37,1
<b>Amérique, Océanie</b>	<b>1 800</b>	<b>3,0 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>47,1 %</b>	<b>29,2 %</b>	<b>40,0 %</b>	<b>54,6 %</b>	<b>28,1</b>

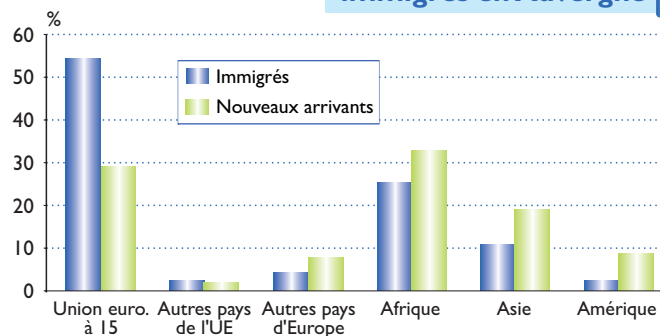
Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

## Une immigration récente limitée

Entre 2000 et 2005, 7 200 immigrés se sont installés en Auvergne. La région a accueilli 1 % des immigrés nouvellement installés en France métropolitaine, soit la part la plus faible des régions françaises avec le Limousin et la Corse. En 2005, les immigrés installés depuis cinq ans représentent 0,6 % de la population des ménages auvergnats. Cette part est inférieure de plus de la moitié à celle enregistrée pour la métropole. Elle place l'Auvergne au 18<sup>e</sup> rang des 22 régions de métropole.

En Auvergne, parmi les pays d'origine des nouveaux immigrants, ceux de l'Europe sont, comme au niveau national, les plus largement représentés. Toutefois, la part des ressortissants de l'Union européenne reste inférieure de trois points à celle constatée au niveau métropolitain (38 % contre 41 %). L'Auvergne se distingue par une moindre représentation de l'immigration britannique.

### Lieu de naissance des nouveaux arrivants immigrés en Auvergne



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (champ : population des ménages)



À l'inverse, les ressortissants néerlandais, aussi nombreux en Auvergne que les Britanniques, sont nettement plus représentés que dans les autres régions françaises. 8 % des nouveaux immigrés auvergnats sont originaires des Pays-Bas, soit une proportion plus élevée de six points par rapport au niveau national.

Traditionnellement, l'Auvergne était une terre d'accueil pour les Portugais. Cette caractéristique se vérifie encore : ils sont toujours surreprésentés parmi les nouveaux arrivants. Le nombre de Portugais nouvellement installés est équivalent à celui des Britanniques ou des Hollandais.

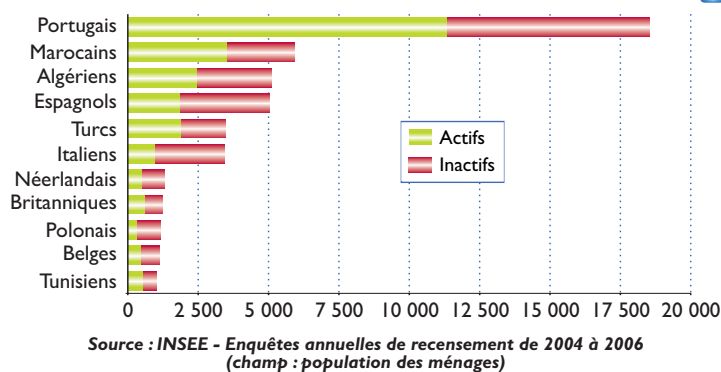
Après les Européens, les ressortissants des pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) sont les plus nombreux à s'être installés récemment en Auvergne. Ils représentent 19 % des nouveaux immigrés. Ils sont toutefois moins représentés qu'au niveau national où leur part atteint 24 % des nouveaux immigrants. ➤

## Six immigrés sur dix originaires d'Europe

Fort d'une importante arrivée de travailleurs portugais dans les années 1970, la population immigrée auvergnate se caractérise par une part élevée de ressortissants européens. En Auvergne, près de six immigrés sur dix (57 %) sont nés dans un pays de l'Union européenne, contre quatre sur dix (38 %) sur le territoire métropolitain. Avec une communauté de 18 500 personnes, les immigrés d'origine portugaise sont les plus représentés. Ils représentent ainsi 31 % de l'immigration en Auvergne et 51 % de l'immigration d'origine européenne. Avec les régions Limousin, Poitou-Charentes, Lorraine et Alsace, l'Auvergne se situe parmi les cinq régions françaises où les ressortissants d'origine européenne sont surreprésentés au sein de la population immigrée.

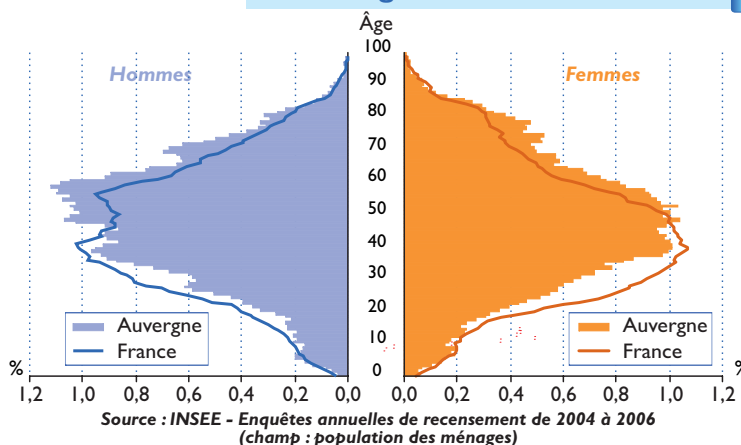
L'immigration en provenance de l'Afrique ou de l'Asie est de moins grande ampleur en Auvergne qu'au niveau national. En 2005, les 14 700 immigrés d'origine africaine représentent 25 % des immigrés contre 41 % en métropole. L'essentiel de l'immigration africaine est originaire du Maghreb : 5 900 personnes viennent du Maroc, 5 100 de l'Algérie et 1 000 de la Tunisie. Les 6 600 personnes venues d'Asie s'installer en Auvergne représentent 11 % de la population immigrée dans la région, contre 14 % dans l'hexagone. Pour moitié, cette immigration est originaire de Turquie. Depuis la fin des années 1990, la Chine participe aussi fortement à l'apport d'immigrés en Auvergne. Enfin, la présence du groupe Michelin attire en Auvergne des ressortissants des pays où sont implantées les usines du groupe, notamment des Américains et des Brésiliens. ➤

### Les immigrés en Auvergne selon le pays de naissance en 2005



## Un équilibre hommes-femmes

### Pyramide des âges de la population immigrée en Auvergne et en France en 2005



Le passage d'une immigration de travail, essentiellement masculine, à une immigration bénéficiant d'une politique de regroupement familial au milieu des années 1970 a conduit à une plus forte augmentation de la population immigrée féminine. Depuis 1974, en Auvergne, les femmes immigrées sont aussi nombreuses que les hommes. En 2005, les femmes sont ainsi majoritaires parmi les immigrés résidant en France depuis moins de trente ans, mais minoritaires parmi ceux arrivés depuis plus longtemps.

Parmi les immigrés originaires du Maghreb, de Turquie ou du Portugal, les femmes restent moins nombreuses que les hommes.

L'immigration en provenance de ces pays, motivée au départ par des raisons économiques, s'est poursuivie à un degré moindre dans le cadre du regroupement familial.

En revanche, parmi les immigrés issus des vagues récentes d'immigration, venus en famille à la suite d'événements politiques (Asie du Sud-est) ou pour

passer une partie de leur retraite (Europe du nord), les femmes sont majoritaires. Pour les pays européens d'immigration plus ancienne (Espagne,

Pologne), les femmes sont désormais largement majoritaires en raison du vieillissement de cette population et de la plus forte mortalité des hommes. ➤

## Moins de jeunes et plus de seniors qu'au niveau métropolitain

Pour la plupart, les immigrés sont arrivés en France après l'âge de 15 ans et leurs enfants nés en France sont comptés parmi les résidents non immigrés. La pyramide des âges de la population immigrée a donc une forme particulière : sa base s'élargit progressivement, puis les classes d'âge deviennent moins nombreuses à partir de 40 ans. Les immigrés sont ainsi moins nombreux avant 15 ans et aux âges élevés (5 % d'entre eux ont moins de 15 ans et 8 % ont atteint 75 ans ou plus). L'âge moyen de la population immigrée est de 47,7 ans en Auvergne, deux ans et demi de plus que la moyenne d'âge de l'ensemble de la population immigrée en France métropolitaine.

En Auvergne, 18 % de la population immigrée a moins de trente ans, contre 23 % en moyenne dans les autres régions métropolitaines. Plus de la moitié (56 %) a entre 30 et 59 ans. Les immigrés de ce groupe d'âge représentent 6 % de la population des ménages auvergnats. Cette proportion est nettement inférieure à celle de la métropole où elle atteint 11 %. En 2005, l'Auvergne compte parmi les régions où la part des immigrés de 60-74 ans est très importante. Avec 19 % de personnes dans cette tranche d'âge, elle se situe au même niveau que les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. La part des 60-74 ans n'atteint que 15 % au plan national.

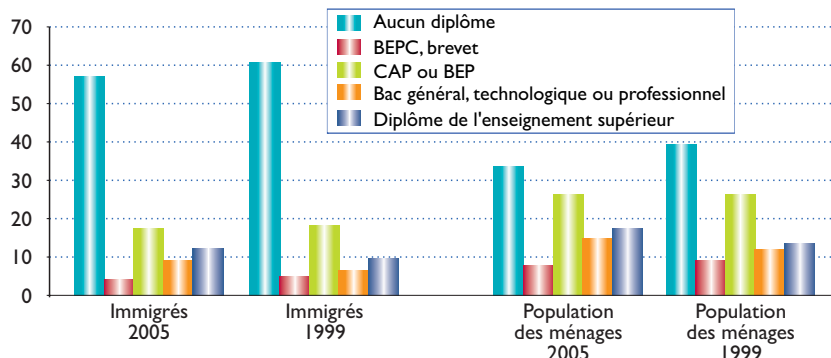
Les personnes de 75 ans ou plus représentent 8 % de la population immigrée contre 7 % dans l'hexagone. Les migrations récentes ne compensent pas les effets d'un vieillissement accentué des migrants plus anciens. Les populations immigrées se différencient sensiblement par leur âge selon leurs origines, ce qui reflète l'ancienneté des courants migratoires. Pour les populations immigrées d'origine italienne, polonaise et espagnole, l'âge moyen se situe au-dessus de 60 ans. A contrario, les populations immigrées venues du Maroc, d'Amérique, de Turquie et d'Afrique subsaharienne sont en moyenne relativement jeunes (en deçà de 40 ans). ➤

## Une population immigrée de plus en plus diplômée

Pour l'ensemble de la population, qu'elle soit immigrée ou non, le niveau de formation s'élève au fil des générations. Ainsi, de 1999 à 2005, le pourcentage d'immigrés sans diplôme ou n'ayant que le certificat d'études primaires a baissé de 61 % à 57 % pour ceux qui ont fini leur formation initiale. En 2005, 60 % des femmes immigrées sont sans diplôme contre 54 % des hommes immigrés. La baisse de la part des immigrés non diplômés s'explique notamment par un effet « génération ». Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2005, quatre personnes immigrées sur dix âgées de 15 à 29 ans ont un niveau d'études correspondant à l'école primaire, contre près de sept immigrés sur dix parmi ceux âgés de 60 ans ou plus. De même, la part des détenteurs d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de 38 % parmi les jeunes immigrés de 15 à 29 ans, contre 10 % pour les immigrés ayant plus de 60 ans. C'est donc essentiellement chez les jeunes que le niveau de formation a le plus progressé.

Si, en 2005, les immigrés de 30 à 49 ans sont nettement plus nombreux que les non-immigrés de ces âges à ne posséder qu'un certificat d'études primaires (39 % contre 17 %), cette part a reculé de six points depuis 1999. Plus le niveau de diplôme augmente, plus l'écart se réduit entre les immigrés et l'ensemble de la population des ménages auvergnats. Ainsi, la proportion d'immigrés de plus de 15 ans ayant le baccalauréat (9 %) ou un diplôme du supérieur (12 %) se rapproche de celle des non-immigrés (respectivement 15 % et 18 %). À ce niveau de diplôme, hommes et femmes se retrouvent quasiment à égalité : respectivement 21 % et 22 % ont au moins un diplôme équivalent au baccalauréat. ➤

### Niveau de formation de la population en Auvergne



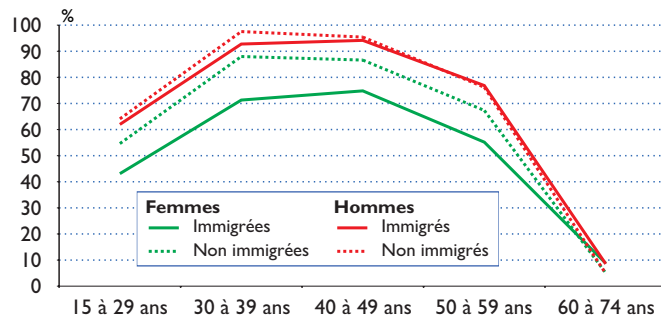
Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (champ : population des ménages)

### Un faible taux d'activité chez les femmes immigrées

En Auvergne, un peu moins de 30 150 personnes (soit 54 % des immigrés de 15 ans ou plus appartenant à un ménage) sont actifs, c'est-à-dire qu'ils ont un emploi ou qu'ils en recherchent un. Ce taux d'activité est légèrement inférieur à celui de la population non immigrée pour laquelle il s'élève à 56 %. L'écart entre les deux populations est surtout dû à une population féminine immigrée qui se porte moins sur le marché du travail que la population féminine non immigrée. En Auvergne, 46 % des femmes immigrées de 15 ans ou plus sont actives contre 51 % des non-immigrées. À l'inverse, il existe peu de différences entre les populations masculines (61 % contre 62 %).

Le taux d'activité des femmes immigrées en Auvergne est aussi plus faible que celui enregistré en France métropolitaine (51 %). Cet écart s'observe uniquement chez les plus jeunes : de 15 à 29 ans, 43 % des immigrées sont actives en Auvergne contre 50 % en moyenne dans les autres régions métropolitaines. Les jeunes immigrées sont moins présentes sur le marché du travail en Auvergne car elles sont plus souvent étudiantes. Avant trente ans, 36 % des immigrées en Auvergne poursuivent des études, soit six points de plus que la moyenne nationale (30 %).

Taux d'activité en Auvergne en 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (champ : population des ménages)

### Un taux de chômage plus faible que la moyenne nationale

En 2005, la part des actifs au chômage est plus importante dans la population immigrée qu'elle ne l'est pour les autres Auvergnats : respectivement 17 % et 10 %. Toutefois, en Auvergne, les immigrés sont moins souvent à la recherche d'un emploi que dans les autres régions françaises. En France métropolitaine, 21 % des actifs immigrés se sont déclarés au chômage lors du recensement. En Auvergne comme dans les autres régions, les femmes immigrées sont plus touchées par le chômage que les hommes. En 2005, le taux de chômage des femmes immigrées est de 23 % contre 11 % pour les non-immi-

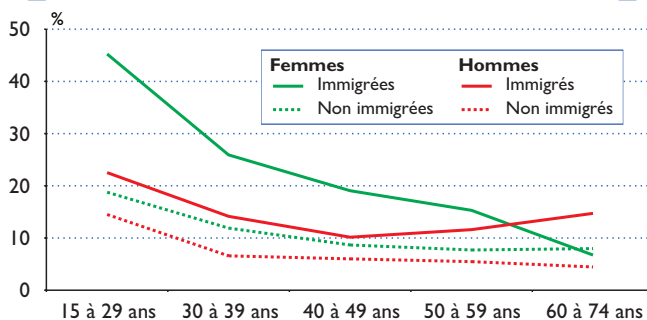
grées. Chez les hommes, l'écart de taux de chômage est moindre : 13 % pour les immigrés et 8 % pour les non-immigrés.

Parmi les immigrés, les jeunes, quel que soit leur sexe, ont le plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage des 20 à 29 ans est ainsi de 45 % chez les femmes et de 23 % chez les hommes. Pour cette même classe d'âge, il est de 19 % chez les femmes non immigrées et de 15 % chez les hommes. Par ailleurs, l'écart mesuré entre le taux de chômage des immigrés et celui des non-immigrés s'avère globalement constant, quel que soit l'âge chez les hommes. En revanche, il

se réduit progressivement après 39 ans chez les femmes.

En 2005, parmi les actifs immigrés en provenance d'Espagne ou du Portugal, moins de 8 % se déclarent au chômage. Cette part atteint 12 à 15 % pour les vagues d'immigration plus récente en provenance de Belgique, Hollande ou Grande-Bretagne. En revanche, parmi les immigrés du Maghreb ou de Turquie, plus de 30 % des actifs se déclarent au chômage. En 2005, en Auvergne, près de la moitié des immigrés au chômage (48 %) est originaire du Maghreb ou de Turquie, alors que ces mêmes pays ne représentent qu'un quart de l'immigration.

Part des actifs au chômage en Auvergne



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 (champ : population des ménages)

### Des emplois plus souvent précaires

En 2005, en Auvergne, un peu moins de 25 000 immigrés occupent un emploi : parmi eux, 89 % sont salariés. Les conditions d'emploi des immigrés sont, en moyenne, moins favorables que celles de l'ensemble de la population. Ainsi, 18 % des immigrés salariés sont employés sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim, contre moins de 15 % pour l'ensemble des salariés non immigrés de la région.



Cette précarité de l'emploi diffère beaucoup selon le pays de naissance. Si parmi les salariés immigrés d'origine espagnole, portugaise ou italienne, moins de 13 % ont un emploi temporaire, cette proportion dépasse 24 % quand ils sont nés dans un pays du Maghreb. C'est pour les plus jeu-

nes que la situation sur le marché du travail est la plus difficile : 42 % des salariés de 15 à 29 ans sont en CDD ou en intérim. Cette proportion est plus importante que celle de l'ensemble des jeunes salariés auvergnats qui sont 36 % à occuper un emploi temporaire. La part des immigrés non sa-

lariés, indépendants et employeurs (11 %), est inférieure de trois points à la moyenne régionale (14 %). Un peu plus de 2 700 immigrés exercent une activité non salariée, principalement dans le commerce de détail, la construction et le secteur de l'hôtellerie-restauration. ➤

## Plus d'ouvriers, moins de cadres

Sur le territoire auvergnat, les personnes originaires du Portugal, des pays du Maghreb ou encore de Turquie sont celles qui se positionnent le plus sur le marché du travail. Les actifs immigrés, quel que soit leur pays de naissance, sont plus souvent ouvriers qu'au niveau national : 41 % pour l'Auvergne, 33 % en France métropolitaine. En contrepartie, la part des immigrés occupant un poste d'employé et surtout de cadre est plus faible en Auvergne. Dans la région, 14 % des immigrés ayant un emploi exercent une profession de cadre intermédiaire et 9 % de cadre supé-

rieur, contre respectivement 16 % et 13 % en France métropolitaine.

Pour dix actifs immigrés ayant un emploi, on compte six hommes pour quatre femmes. Dans la région, les immigrés constituent 5 % de la population masculine ayant un emploi. Leur présence est particulièrement forte dans le secteur de l'industrie du caoutchouc et des plastiques où ils occupent 12 % des emplois et dans la construction avec 11 % des emplois.

Ils sont aussi assez présents dans l'industrie métallurgique (7 % des emplois) et le secteur de l'hôtellerie-restauration (9 %). Sur 100 hommes

immigrés qui ont un emploi, 33 travaillent dans le secteur des services, 31 dans l'industrie, 25 dans la construction, les autres dans les commerces et le secteur agricole.

Les femmes immigrées représentent 4 % de l'ensemble des femmes qui ont un emploi dans la région. Huit femmes immigrées sur dix travaillent dans le tertiaire. C'est dans le secteur de la santé et de l'action sociale qu'elles sont les plus nombreuses. Elles sont surreprésentées dans les services domestiques auprès des particuliers (18 % des emplois), ainsi que dans le secteur de l'hôtellerie-restauration (8 %). ➤

### Étrangers, immigrés : deux notions différentes

- > Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.
- > Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). Une personne est étrangère si elle ne possède pas la nationalité française. En Auvergne, en 2005, les 34 800 immigrés qui ont conservé leur nationalité d'origine sont considérés comme étrangers.

Pour appréhender la population étrangère recensée en Auvergne, il faut ajouter à ceux-ci les 5 900 ressortissants étrangers nés en France. En 2005, au total, ce sont 40 700 étrangers qui résident en Auvergne ; leur part dans la population régionale est restée pratiquement stable depuis le dernier recensement, représentant 3,2 % de la population des ménages en 2005, contre 3,3 % en 1999.

### Étrangers et immigrés en Auvergne au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (en 1990) dans la population des ménages

Immigrés : 59 000 (57 900 en 1990)		
Étrangers nés en France 5 900 (12 500 en 1990)	Étrangers nés à l'étranger 34 800 (39 100 en 1990)	Français par acquisition nés à l'étranger 24 200 (18 800 en 1990)
Étrangers : 40 700 (51 600 en 1990)		

Source : INSEE - Recensement de la population 1990 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006

#### Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

#### Rédaction en chef

> Sébastien TERRA  
> Daniel GRAS

#### Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

#### Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

#### Impression

> Imprimerie PHIL'PRINT

#### Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

> **Sources** : les résultats présentés sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des trois premières enquêtes annuelles de recensement, qui ont eu lieu en janvier 2004, 2005 et 2006. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le concept de population mis en œuvre dans les recensements français est celui de population résidente : sont comptées les personnes qui séjournent plus de six mois par an sur le territoire français.

> **Ménage** : un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans les habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyer de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maison de détention...).

> **Chômage** : les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher d'emploi.